

LE SAVIEZ -VOUS ?

Le transport maritime à courte distance (TMCD), ou cabotage maritime, ou shortsea shipping,

- représente près de 40% des volumes de marchandises transportées au sein de l'Europe.
- a progressé de 32% au cours des 5 dernières années,
mais ne reçoit que 3 % des fonds communautaires correspondants !

- représente 64% du volume total de marchandises transportées par mer dans l'UE-25,
- 70% de l'activité des ports français,
mais ne bénéficie toujours pas de cadre réglementaire et administratif, d'organisation du travail portuaire, voire d'infrastructures, adaptés à ses spécificités !

Le TMCD est un des modes de transport les moins consommateurs d'énergie et les plus respectueux de l'environnement,
mais les routes européennes sont toujours de plus en plus engorgées, ... alors que les mers sont toujours aussi disponibles !

BP2S et les Bureaux de Promotion

BP2S en France et les 20 autres Bureaux de promotion en Europe fonctionnent en réseau au sein de l'ESN (European Shortsea Network) ;
Ils font tous la promotion du shortsea shipping et de l'intermodalité...

Vous pouvez tous nous rejoindre et adhérer à BP2S ... dès maintenant.



BP2S

**BUREAU DE PROMOTION DU
TRANSPORT
MARITIME DE COURTE DISTANCE
(SHORTSEA SHIPPING)**

Association loi de 1901

**47, rue de Monceau
75008 Paris**

Tél : 01.53.89.52.41

Courriel : shortsea@shortsea.fr

Site internet : www.shortsea.fr



BP2S

**Bureau de Promotion du Shortsea Shipping
(Transport Maritime à Courte Distance)**

Association loi de 1901



European Shortsea Network

www.shortsea.info

**47, rue de Monceau
F - 75008 - Paris**

Qu'est-ce que BP2S ?

Bureau de Promotion du Shortsea Shipping, Association Loi 1901, créée en 2000 et dédiée à la promotion en France du shortsea shipping, c'est-à-dire du transport maritime à courte distance (TMCD) ou cabotage maritime.

Qu'est-ce que le shortsea ?

"Par transport maritime à courte distance, on entend l'acheminement de marchandises et de passagers par mer entre des ports situés en Europe géographique ou entre ces ports et des ports situés dans des pays non européens ayant une façade sur une mer fermée limitrophe de l'Europe.

Le transport maritime à courte distance recouvre à la fois les activités de transport maritime nationales et internationales, le long des côtes et au départ et à destination des îles, des fleuves et des lacs. Il comprend également les services de transport maritime entre les Etats membres de l'Union et la Norvège, l'Islande et les Etats riverains de la mer Baltique, de la mer Noire et de la mer Méditerranée."

Qui sommes-nous ?

BP2S est, en France, comme chacun des Bureaux de promotion dans son pays respectif, l'interlocuteur reconnu et privilégié des autorités publiques sur tous les sujets relatifs au shortsea.

Ses membres fondateurs sont 7 organisations professionnelles, représentant les ports, armateurs, manutentionnaires, agents maritimes, organisateurs de transports, transporteurs routiers, utilisateurs de transport

de fret qui, ensemble, constituent les maillons essentiels de la chaîne de transport intermodale.

Aujourd'hui font également partie intégrante de BP2S des « Institutionnels » (Conseils généraux, régionaux, etc) et des entreprises prestataires ou utilisateurs de services de transport.

Que faisons-nous ?

La promotion du shortsea shipping, du transport porte-à-porte avec chaînon maritime, et de l'intermodalité.

Avec qui ?

BP2S est une plate-forme de rencontres, d'échanges et de soutien aux initiatives et projets en faveur du shortsea et de la logistique intermodale.

Dans cette optique, BP2S travaille

Au niveau national avec :

- Ses membres : sous forme d'ateliers thématiques, bulletins d'informations, etc ;
- Le Ministère des transports : entre autres par des rencontres bilatérales régulières ;
- D'autres organisations, associations, agences, groupements, etc. agissant également en faveur de l'intermodalité et du respect de l'environnement ...

Au niveau européen avec :

- Les autres bureaux de promotion du shortsea (21 bureaux à ce jour en Europe) regroupés au sein de l'ESN (European Shortsea Network) ;
- La Commission Européenne et en particulier la Direction Générale Transport et Energie ;

- D'autres associations et organisations actives à l'échelle européenne.

Comment ?

- Par le relais et la diffusion de toutes les informations relatives au shortsea sur les plans réglementaire, administratif, technique, opérationnel, etc.

- Par des publications, communiqués de presse, conférences, ateliers, colloques, séminaires ... relatifs au transport maritime intra européen, à l'intermodalité, au cabotage maritime, autoroutes de la mer, ...

- Par un soutien actif aux initiatives et projets contribuant au développement du shortsea et de l'alternative maritime.

Pourquoi ?

Contribuer à désengorger les voies terrestres,

Venir à bout des « goulets d'étranglements », qui freinent ou ralentissent le développement du TMCD et de l'intermodalité,

Faire connaître et diffuser les « bonnes pratiques », simplifier et réduire les contraintes administratives portuaires, harmoniser les poids et dimensions des véhicules et unités de charges intermodales, etc.

Développer et favoriser les solutions durables de transport, économiques et respectueuses de l'environnement.

Permettre une mobilité durable, et une fluidité des trafics en France et en Europe.